

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2023)
Heft: 4

Artikel: La Suisse dans son armée
Autor: Spahr, Emile
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1055293>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sous les dossards des tests de sports, des origines sociales très différentes.
Photo © DDPS.

Sociologie militaire

La Suisse dans son armée

Gren Emile Spahr

Etudiant en science politique

« **L**a Suisse n'a pas d'armée; elle est une armée. » Cet adage revient souvent dans le vocabulaire journalistique ou politique pour illustrer la place prise par le service militaire dans la société helvétique. Mais à quel point est-il vrai? Comment retrouve-t-on « la Suisse » dans son armée? J'ai pris la peine de questionner la représentativité sociale de l'armée dans un mémoire de master. Seront ci-après résumés les prémices et résultats de cette recherche.

L'idéal républicain du système de milice

Les lecteurs de cette revue le savent évidemment: l'armée suisse est caractérisée par un système de conscription nommé « système de milice ». Ce revêtement idéologique du système de l'obligation de servir est profondément ancré dans une perspective démocratique (ou républicaine) de la souveraineté étatique. En effet, les Etats démocratiques voient leur légitimité dépendre de la représentativité de la volonté populaire. En d'autres termes, c'est parce que l'Etat représente la nation que ses actions (intérieures et extérieures) sont perçues comme légitimes par les gouvernés. Pour faire court, cette idéologie *nationaliste* veut que l'Etat soit la nation, et la nation l'Etat.

La conséquence d'une telle idéologie est, premièrement, la mise en place d'organes traduisant les volontés populaires. En Suisse, démocratie dite « semi-directe », on va tantôt élire des représentants (« du peuple et des cantons »), tantôt participer directement à l'adoption (ou non) de textes juridiques. Il s'agit ici de la représentation politique des volontés du peuple. Ces libertés politiques entraînent une seconde conséquence, qu'est la nécessité de les préserver. Ainsi, si le peuple a un accès (en réalité médiat et imparfait) aux organes de décision étatique, il doit également être prêt à défendre cet espace d'autodétermination contre les forces extérieures. C'est parce qu'on est électeur et éligible que l'on est aussi soldat et conscrit. Voici donc, en quelques mots, les fondements de l'idéal républicain du système de milice.

Une critique politologique du système de milice

Dans l'idéal donc, le citoyen détient une fraction du monopole de violence légitime de l'Etat¹ qu'il exerce directement (en tant qu'unité militaire) et indirectement (en tant qu'électeur et votant). Dans la réalité, cette idéologie se transpose difficilement au corps social. En effet, les chercheurs ont rapidement montré que la participation politique était fortement inégale, celle-ci étant influencée par de multiples variables sociologiques, dont la classe sociale²: les individus appartenant aux classes populaires participent proportionnellement moins que ceux qui appartiennent aux classes supérieures, non seulement en tant que candidats aux élections (c'est presque trivial que de l'écrire), mais également en tant qu'électeurs et votants.³

Mais qu'en est-il de la participation au service militaire? Si le degré de coercition s'exerçant sur le citoyen pour le faire participer à une élection ou au service militaire n'est évidemment pas identique, la question mérite d'être posée, car il en va – d'une certaine manière – de la légitimité du système de conscription. Si la moitié du corps citoyen n'y est pas astreint (il s'agit des Suissesses, bien que cela puisse changer à moyen terme) et que cela pose un problème évident d'un point de vue idéologique, il est néanmoins intéressant de questionner la représentativité sociale de la population astreinte au service. Pour élaborer une réponse à ce questionnement, une recherche qualitative et quantitative a été effectuée au centre de recrutement de Payerne. En voici les résultats.

¹ Pour plus de développements sur cette définition de l'Etat, voir l'article *l'armée dans la sociologie* dans le présent numéro.

² Nous adoptons ici une perspective bourdieusienne de la classe sociale. C'est-à-dire qu'elle ne reflète pas qu'une position économique (pouvant être mesurée par le niveau de revenu et la fortune personnelle) mais également culturelle (pouvant être mesurée par le niveau de diplôme, mais surtout les pratiques culturelles). Ces deux indicateurs permettent de délimiter les classes sociales par leurs styles de vie matériellement et culturellement distincts.

³ Pour plus de développements sur cette face politique de la mobilisation de l'idéologie de milice, voir le récent travail de Di Capua, Roberto, *Un système "de milice" sélectif*, Seismo, Genève & Zurich, 2023.

Entre volonté de participation...

Dans mon étude, j'ai observé des différences notables dans la volonté des conscrits d'effectuer le service militaire. Cela à l'aune de leurs origines sociales (classe sociale du père) et cursus individuels (professionnels ou étudiants). On découvre ainsi que les catégories qui souhaitent tendanciellement plus faire l'armée que la moyenne sont les apprentis; les fils d'employé de bureau, d'employé de service, et de grands patrons et experts indépendants. Alors que les étudiants et les fils d'experts socio-culturels (professeurs, artistes) préfèrent tendanciellement plus faire le service civil que la moyenne. Ces différences s'expliquent par de nombreux motifs qui ne pourront être développés ici. Notons simplement que les ressources (symboliques, économiques, culturelles) que l'armée propose aux conscrits ne sont pas appréciées de manière identique dans les différentes classes; de même que l'école de recrue et les cours de répétition s'insèrent différemment dans la vie des étudiants et employés.

...et participation réelle

Les besoins de l'armée primant les vœux individuels, il est évident que les volontés de participation exprimées ne se traduisent pas forcément dans la réalité. Si une partie des tendances identifiées dans les vœux de participation à l'armée sont renforcées; d'autres tendances sont affaiblies, voir annulées par le moment du recrutement.

On remarque ainsi que le pourcentage de conscrits étant dans un cursus professionnel; et ceux ayant un père grand patron ou expert indépendant sont tendanciellement plus incorporés à l'armée que la moyenne, plus encore que dans les volontés qu'ils émettaient en amont. *Idem* pour les étudiants et les fils d'experts socio-culturels, qui sont encore plus nombreux à souhaiter faire le service civil après le recrutement (seuls 17,6% de cette classe compte faire l'armée!).

Néanmoins, un recul du taux d'incorporation effective par rapport aux volontés d'incorporation est constaté chez les fils d'employés de bureau et d'employés des services. Alors qu'ils souhaitent tendanciellement plus que la moyenne faire l'armée, ils se retrouvent incorporés à l'armée avec un taux proche de la moyenne. Ces enfants des classes inférieures, très attirés par le service militaire, sont comme « rejetés » par le recrutement. Pourquoi cela? On peut faire l'hypothèse – vérifiée qualitativement – que ceux-ci sont moins à même d'établir des tactiques de résistance gagnantes face à la stratégie de sélection institutionnelle. En d'autres termes, les fils des classes inférieures sont moins armés pour présenter aux services du recrutement un profil de performance proche du profil d'exigence, pour des raisons de compréhension des processus institutionnels et de ressources individuelles.

Et la représentativité?

Ce résumé succinct de mon travail de recherche met en avant le fait que, pour des raisons culturelles et matérielles, les individus ne sont pas attirés de manière égale par le service militaire. La valorisation de traits culturels propres aux représentations sociales de l'armée (virilité et discipline) et les avantages matériels qui découlent d'une participation à l'école de recrue et aux cours de répétitions (APG, compétences objectivables (permis, diplômes)) sont inégalement rentables selon les cursus suivis et les milieux sociaux d'appartenance.

Toutefois, les mécanismes de sélection et de coercition institutionnels (à travers le paiement de la taxe d'exemption) sont suffisamment efficaces pour garantir une bonne représentativité dans l'armée du corps citoyen obligé de servir. On constate en effet que les proportions des classes et cursus incorporés à l'armée – à l'issue du recrutement (!) – sont proches de celles constatées dans la totalité de l'échantillon sondé; cela bien qu'il existe une surreprésentation des fils de grands patrons et experts indépendants, et une sous-représentation des fils d'experts socio-culturels.

Si du point de vue de la classe sociale d'origine l'armée semble être assez représentative de sa population, on observe des divergences assez marquées selon les cursus suivis: les étudiants sont proportionnellement sous représentés dans les incorporations à l'armée par rapport à la population initiale. Il y a d'ailleurs tout lieu de supposer que cette sous-représentation s'accroît au fil de la progression longitudinale de la carrière des conscrits. On peut donc supposer que l'armée est plus faiblement représentative de sa population en regard de la classe sociale d'arrivée des conscrits (celle acquise à l'âge adulte), une fois leur statut professionnel stabilisé. Probablement que ceux qui auront fait des études et se trouveront ainsi dans les classes supérieures de la population seront aussi ceux qui auront tendanciellement moins fini leurs jours de service.

Appendice

Si cet article vous a intéressé et que vous souhaitez en savoir plus sur mon mémoire, rendez-vous à l'adresse: https://serval.unil.ch/fr/notice/serval:BIB_S_35882. De plus, d'autres dimensions sont abordées, comme la propension à grader ou à vouloir être intégré dans les différentes familles de fonctions militaires.

Je profite de ces pages pour finalement remercier les autorités militaires – notamment les colonels Grau et Crettol; et le lieutenant-colonel Schorderet – qui m'ont ouvert les portes du centre de recrutement de Payerne pour me permettre de mener cette recherche. Celle-ci ne demande qu'à être continuée, par l'observation (longitudinale et ethnographique) de la participation des classes et cursus sociaux à l'école de recrue et aux cours de répétitions.

E. S.

Bibliographie

Spahr, Emile, *La Suisse dans son armée*, mémoire de Master.

